## Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)



22 mars 2024

**SESSION ORDINAIRE 2023-2024** 

\_\_\_\_

Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 8 janvier 2024 entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire française portant la désignation d'un intégrateur de services commun pour l'échange électronique de données

**CORRIGENDUM** 

A la demande du Collège, une correction technique est apportée au titre de l'accord de coopération.

Il convient de modifier la date de l'accord de coopération du 14 décembre 2023 en 8 janvier 2024 dans le projet de décret et dans l'accord de coopération.